

# DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION Assistant de Service Social  
2024-2025

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### Formation Assistant de service social

1<sup>ère</sup> ANNEE  2<sup>ème</sup> ANNEE  3<sup>ème</sup> ANNEE  
Promotion : 2024-2027

#### IDENTITÉ

NOM (de jeune fille) : \_\_\_\_\_ Épouse : \_\_\_\_\_

Prénoms\* : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Département de naissance : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

 Portable : \_\_\_\_\_  Fixe : \_\_\_\_\_

@ E-mail: \_\_\_\_\_

N° Immatriculation sécurité sociale || | | | | | | | | | | | | | | | |

PHOTO  
D'IDENTITÉ  
OBLIGATOIRE

#### ADRESSE POSTALE PENDANT LA FORMATION

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

C.P : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

#### **PERSONNE À PRÉVENIR en cas d'accident ou maladie : OBLIGATOIRE**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_  Téléphone : \_\_\_\_\_

#### INFORMATIONS DIVERSES

usuel

(\*) Souligner



Tournez svp

**MODE DE TRANSPORT** (de votre domicile à l'ETS) :

Métro  RER  Bus  Train SNCF  Voiture  A pied

**Durée moyenne du trajet entre chez vous et l'ETS :**

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

**Attention les documents photographiés ne sont pas acceptés**

- Fiche de renseignements dûment complétée avec une photo récente **à coller sur la fiche de renseignements**
- 3 Phots récentes
- Photocopie de tous les diplômes obtenus en dehors du baccalauréat afin de compléter votre livret de formation pour la présentation au diplôme
- Pour un changement d'établissement** et une intégration Bulletins des notes des modules avec les ECTS obtenus et évaluation de stages effectués
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale (*attestation téléchargeable sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou via l'application « Amelie » ou impression sur une borne de la Sécurité Sociale*) **Copie de la carte vitale non acceptée**
- Justificatif de votre statut avant l'entrée en formation
- Attestation d'assurance : vous devez obligatoirement souscrire à une assurance « responsabilité civile professionnelle » prenant en compte les « Stages professionnels », NOMINATIVE, qui couvre l'année scolaire 2024-2027.  
**Remettre l'attestation en 2 exemplaires : 1 pour le centre de formation, le second pour le stage.**
- Règlement des 170 € correspondant aux **Frais d'Inscription** non remboursable quel que soit la raison du désistement ou de l'arrêt de formation
- Règlement des 200 € correspondant aux **Frais annuels de formation** (pour les nouveaux arrivants)

**Les règlements sont à effectuer par virement bancaire sur le RIB (*pièce jointe à ce mail*) en indiquant votre nom sur l'envoi du récépissé.**

**Votre dossier d'inscription doit impérativement nous être retourné de manière dématérialisée sous format PDF**

**Mercredi 14 août 2024 au plus tard**

**uniquement à l'adresse mail suivante :  
[ets-paris@lafocss.org](mailto:ets-paris@lafocss.org)**

Votre

**L'autorisation à entrer en formation est subordonnée à la production obligatoire du dossier complet avec le justificatif et le règlement des frais d'inscription au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée.**

**\*Pour être positionné sur une place financée par la Région** (annexes 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens) un élève doit être inscrit à temps plein sur une formation et présent au 15 octobre de l'année en cours, **PUIS** être dans l'une des situations suivantes :

- âgé de moins de 26 ans en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant);
- âgé de moins de 26 ans avec interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation ;
- jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation ;
- demandeurs d'emploi (catégories A et B), inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois au minimum à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi ;
- bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) ;
- les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le statut est considéré à l'entrée en formation et vaut pour toute la durée de la formation

## AIDES FINANCIERES

✓ **Conseil Régional** : une bourse peut être versée par la région à la demande de l'intéressé. Plus d'informations sur [www.iledefrance.fr/fss](http://www.iledefrance.fr/fss)

**Le numéro de matricule de l'établissement est u269t6**

✓ **Conseil départemental – CAF – CCAS – Mission Locale** : se renseigner auprès de ces structures

✓ **LADOM** : Pour les personnes des DOM-TOM

✓ **Mobilisation du CPF** : Vous pouvez mobiliser les heures que vous avez cumulées sur votre Compte Personnel de Formation. Plus d'informations sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)



Attention : il faudra prendre contact avec le secrétariat, afin de lui indiquer le montant précis que vous souhaitez mobiliser.

